

AUGUSTIN RUINARD A c a d e m i e



Objectifs et contexte de la formation

Cette formation avancée permet de maîtriser les aspects complexes de la gestion de la paie, en approfondissant les calculs en fonction des catégories salariales, des avantages, et des frais. Elle vise à assurer la conformité réglementaire et la qualité du traitement de la paie.

Compétences attestées

- Rémunération du Temps de Travail :
 - o Gérer la durée et les aménagements du temps de travail.
 - o Calculer les heures supplémentaires et complémentaires.
- Gestion des Avantages en Nature et Frais Professionnels :
 - o Réintégrer les avantages en nature et les frais dans la paie.
 - o Traiter les différents forfaits : nourriture, logement, déplacements.
- Cotisations et Plafonds de Référence :
 - o Comprendre les assiettes et plafonds de cotisations.
 - Appliquer les allégements de charges.
- Régimes de Retraite Complémentaire :
 - o Prendre en compte les cotisations AGIRC-ARRCO.
- Prélèvement à la Source :
 - o Calculer et intégrer le prélèvement à la source dans la paie.
- Déclaration Sociale Nominative (DSN) :
 - o Identifier les éléments essentiels et les mesures de simplification.

Types d'emplois accessibles

- Gestionnaire de paie confirmé
- Responsable paie
- Comptable spécialisé en paie

Secteurs d'activité

- Entreprises de toutes tailles
- Cabinets comptables
- Administrations publiques

Programme de la formation

Rémunération du Temps de Travail

- Durée du travail, heures supplémentaires, temps partiels.
- Travaux pratiques : Déterminer les heures supplémentaires et complémentaires.

Avantages en Nature et Frais Professionnels

- Avantages en nature soumis aux cotisations.
- Travaux pratiques : Déterminer les avantages en nature sur une fiche de paie.

Cotisations et Plafonds de Référence

- Assiette des cotisations, plafonds de sécurité sociale.
- Travaux pratiques: Établir un bulletin de paie en fonction des plafonds.

Retraite Complémentaire

- Régimes de retraites cadres et non cadres.
- Travaux pratiques : Intégrer les cotisations dans le bulletin de paie.

Prélèvement à la Source

- Calcul et application du prélèvement à la source.
- Travaux pratiques : Intégrer le prélèvement à la source dans le bulletin de paie.

Déclaration Sociale Nominative (DSN)

- Points essentiels et simplifications.
- Travaux pratiques: Exercices d'application de la DSN.

Rythme de la formation

En Formation Initiale

La formation se déroule sur 21 heures, principalement en cours théoriques et pratiques. Un parcours personnalisé peut entraîner des ajustements du volume horaire total.

En Alternance

La formation en alternance comprend 21 heures, réparties entre le centre de formation et l'entreprise.

Tarifs de la formation

En Alternance

Le coût de la formation est généralement pris en charge par l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, sans frais pour l'étudiant.

En Initiale

Coût de la formation : 1950 € HT





augustinruinardacademie.com



+33 (0) 1 60 79 08 37



contact@augustinruinardgroupe.com

© 64 Allée des Champs Elysées, 91080 Evry

Siret : RCS 949 493 183 TVA: FR65949493183

L. 6313-1-1 & L. 6313-1-2 NDA: 11756715375 APE: 8559B